



Préavis n° 3/21 au Conseil communal

Entretien et rénovation de la Route Neuve – RC 30 B-P
(en traversée de localité) et de la Place du Marché

Délégué municipal :
- M. de Mestral Jean-Christophe, municipal

Aubonne, le 8 mars 2021/LER/cdu

TABLE DES MATIERES

1	Introduction	3
1.1	Réseaux d'eaux claires et eaux usées	3
1.2	Réseau d'éclairage public	3
1.3	Entretien du mur de soutènement	3
2	Description des travaux	5
2.1	Aménagements routiers	5
2.2	Réseaux d'eaux claires et d'eaux usées	6
2.3	Réseau d'éclairage public	7
2.4	Entretien du mur de soutènement côté sud	8
3	Procédure et planning des travaux	9
4	Aspects environnementaux et énergétiques	9
4.1	Réseau :	9
4.2	Eclairage :	9
5	Aspects financiers	9
5.1	Coût :	9
6	Phases des travaux	11
6.1	Contraintes propres au chantier	11
6.2	Planning intentionnel	11
7	Conclusions	12

Liste des abréviations	
DGMR	Direction Générale de la Mobilité et des Routes du canton de VD
RC 30 B-P	Les routes cantonales du réseau de base (B) avec le statut de routes principales.(P)
EU/EC	Eaux usées et eaux claires
MO	Maître d'ouvrage = Commune d'Aubonne
PE	Polyéthylène
PGEE	Plan Général d'Evacuation des Eaux
RC	Route cantonale
SEFA	Société Electrique des Forces de l'Aubonne
RLJ	RLJ Ingénieurs Conseils SA – Penthalaz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1 Introduction

Les travaux sont prévus par la commune d'Aubonne sur la RC 30 B-P, de la place du Marché vers la route Neuve. Ils ont été étudiés par le bureau RLJ Ingénieurs SA

La réalisation des aménagements routiers (réfection des chaussées), la mise en conformité des réseaux d'assainissement (eaux-claires et eaux-usées), la mise en conformité et l'extension du réseau d'éclairage public, ainsi que le nettoyage et l'entretien du mur de soutènement côté Sud sont les travaux proposés dans ce préavis.

Ces travaux s'inscrivent dans les objectifs d'amélioration et de maintenance des infrastructures communales et se justifient pour plusieurs raisons :

Aménagements routiers

- La chaussée de la route Neuve et de la Place du Marché est visuellement en mauvais état. Des campagnes de sondages et de carottages ont été effectuées dans la chaussée par la société INFRALAB SA (rapport RLJIEXPA 05-01-08409-11 de mai 2020). Les résultats confirment l'état de fait et recommandent le remplacement des couches bitumineuses.
- La structure des couches d'enrobés et du tapis est insuffisante et ne correspond pas au trafic de la RC 30 B-P.
- Les analyses en laboratoire révèlent que certaines couches bitumineuses comportent des teneurs en Hydrocarbure Aromatique Polycyclique (HAP). Le revêtement bitumineux en place devra être évacué dans une décharge spécialisée.

1.1 Réseaux d'eaux claires et eaux usées

- Les divers contrôles caméra des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées se trouvant sous la chaussée ont permis de déceler des anomalies : Retenue d'eau ou cuvette, forte dégradation du revêtement des tubes, branchements pénétrants, tuyaux fissurés et des raccords non conformes.
- Le remplacement des réseaux d'eaux claires et d'eaux usées situés dans l'emprise de la route Neuve est une des activités contenues dans le « Plan d'action » du PGEE.

1.2 Réseau d'éclairage public

- Les luminaires existants ne sont pas conformes aux normes en vigueur.
- L'éclairage public est un enjeu majeur de politique communale. Ainsi, la Municipalité, en accord avec le Service technique d'Aubonne privilégie une approche pragmatique de la rénovation du parc de luminaires par des candélabres munis de consoles lumineuses LED dynamique.
- L'extension et le repositionnement du réseau d'éclairage permettront d'augmenter le confort et la sécurité des usagers.
- L'étude luminotechnique réalisée par la SEFA a permis de définir le nombre et la situation des nouveaux candélabres.

1.3 Entretien du mur de soutènement

- Les divers contrôles visuels du mur de soutènement se trouvant côté Sud et Nord-Est de la RC30 ont permis de constater ce qui suit : La présence de la mousse se répand sur les grosses pierres, des fortes dégradations des joints (effritement), des racines pénétrantes et des déformations dans la partie haute du mur.
- La pérennité de l'ouvrage sera donc améliorée par un nettoyage complet du mur intérieur (dévégétalisation) et un entretien ciblé. Ceci évitant la dégradation des moellons et des joints.

2 Description des travaux

2.1 Aménagements routiers

Les travaux d'aménagement routiers prévoient la reconstruction des couches bitumineuses existantes depuis la Place du Marché (y comprise), jusqu'à l'angle Nord-Ouest de la route Neuve, soit sur une longueur d'environ 413 m. Tous les services souterrains sur la Place du Marché feront l'objet d'un autre préavis en liaison avec l'assainissement de la rue du Général Boinod, c'est pour cela que nous proposons de ne poser qu'un enrobé bitumineux AC11 S ép. 40 mm.

Tous ces travaux feront l'objet d'une demande de subventions à la DGMR.

La largeur de la route ne sera pas modifiée et conservera les dimensions actuellement existantes.

But des travaux : Renouvellement/remplacement du revêtement bitumineux et renforcement des couches d'assise de chaussée sur les trois tronçons définis par le projet.

Description : **Tronçon 1A :** RC30 B-P en traversée de localité (km 0.093 à Km 0.413)

- surface de réfection (chaussée) env. 2'100 m²
- en enrobé bitumineux ACMR8 ép. 35 mm env. 180 ton
- en enrobé bitumineux ACB 16 S ép. 45 mm env. 230 ton

Renforcement ciblé des assises de chaussées : Système d'armature et d'étanchéité - géo-grille Texgrid SAMI CV 200/200.

Plans : Situation : C20011-03A, C20011-04A
Coupes : C20011-06A (Prof.-type 1-1)

Description : **Tronçon 1B :** RC30 B-P en traversée de localité (km 0.000 à Km 0.093)

- surface de réfection (chaussée) env. 730 m²
- en enrobé bitumineux ACMR8 ép. 35 mm env. 60 ton
- en enrobé bitumineux ACB 16 S ép. 45 mm env. 80 ton

Plans : Situation : C20011-03A
Coupes : C20011-06A (Profil-type 2-2)

Description : **Tronçon 2 :** Place du Marché

- surface de réfection provisoire (chaussée) env. 580 m²
- en enrobé bitumineux AC11 S ép. 40 mm env. 60 ton

Renforcement ciblé des assises de chaussées : Système d'armature et d'étanchéité - géo-grille Texgrid SAMI CV 200/200.

Plans : Situation : C20011-03A
Coupes : C20011-06A (Profil-type 3-3)

Remarque générale :

- Travaux de GC seront réalisés en route fermée.
- Les travaux sur les tronçons 1A, 1B et 2 tiennent compte de l'étude relative à l'assainissement du « bruit routier » (Rapport N°RCB 017-005 – Schopfer & Niggli SA Mars 2018) et l'étude Infralab SA concernant l'expertise des superstructures routières (RLJIEXPA 05-01-08409-11 de Mai 2020).

2.2 Réseaux d'eaux claires et d'eaux usées

Les travaux de mise en conformité du réseau d'eaux claires prévoient la reconstruction complète des collecteurs sur une longueur d'environ 300 m. Ces travaux seront subventionnés par la DGMR.

Conformément aux contrôles camera des collecteurs, le projet prévoit également des travaux sur le réseau d'eaux usées. Les travaux concernent la reconstruction d'un collecteur EU sur une longueur d'environ 7 m. Ces travaux seront 100% à charge de la commune.

Les travaux ne prévoient que la pose des nouveaux collecteurs dans la chaussée, ce qui permettra d'épargner le trottoir existant côté Nord de la route (secteur 1B).

But des travaux : Reconstruction du réseau des EC et remplacement d'un collecteur des EU.

Description : Pose des collecteurs et des chambres (type U4 - SIA190)

- collecteur PP Ø250 mm (axe principal EC) env. 300 m
- collecteur PP Ø200 mm (raccordement /remplacement) env. 20 m
- collecteur PP Ø160 mm (raccordement) env. 30 m
- chambre de visite (Ø 800/600 mm) env. 11 unit
- grille avec dépotoir (D400) env. 11 unit

Plans : Situation : C20011-03A et C20011-04A
Profil en long : C20011-07A

Remarque générale : - Travaux de GC seront réalisés en route fermée.
- Type de grille : GT Locked-tiltable-self level équipées d'un poisson.



2.3 Réseau d'éclairage public

Les nouveaux candélabres seront munis de consoles lumineuses LED dynamiques de type Valentino qui conjugue l'avant-garde technologique et le design patrimonial urbain que nous retrouvons déjà à Aubonne afin de garder une certaine unité de style, mais avec la technologie d'aujourd'hui.

Les tubes seront posés dans le cadre des travaux d'extension du réseau d'éclairage public. Ce qui permettra de gérer, par des systèmes dit « intelligents » les faisceaux lumineux sur la chaussée et d'augmenter la sécurité des usagers.



Capteur de luminosité



Capteur PIR : détection de mouvement



Gradation horaire personnalisée



Contrôle du flux arrière (Back Light)

But des travaux : Remplacement des mâts/luminaires et extension du réseau.

Description : Pose des tubes d'éclairage public

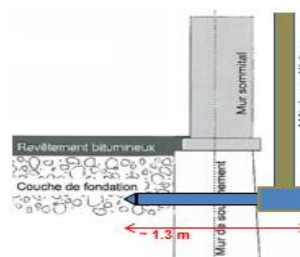
- tube : PE Ø60/72 mm env. 450 m
- construction d'une chambre de tirage (600 x 600 mm) 1 unit
- candélabres/luminaires : (fourniture hors appel d'offres) 12 unit

Plans : Situation : C20011-03A et C20011-04A, Plan SEFA

Remarque générale :

- Travaux de GC réalisés en route fermée.
- La fourniture et pose des tubes (PE Ø60/72mm) sont réalisées par le soumissionnaire, tandis que le câblage des réseaux et la pose des candélabres/luminaires sous la coordination de la SEFA.

Les candélabres seront posés à l'extérieur du mur de la route afin de garder un gabarit complètement libre et aussi pour donner plus de sécurité aux cyclistes.



2.4 Entretien du mur de soutènement côté sud

Les travaux de réfection du mur permettront d'atténuer les processus de dégradation. Dans cette attente, il est prévu l'exécution de travaux de nettoyage, de réparation et de remplacement ciblé des moellons et des joints.

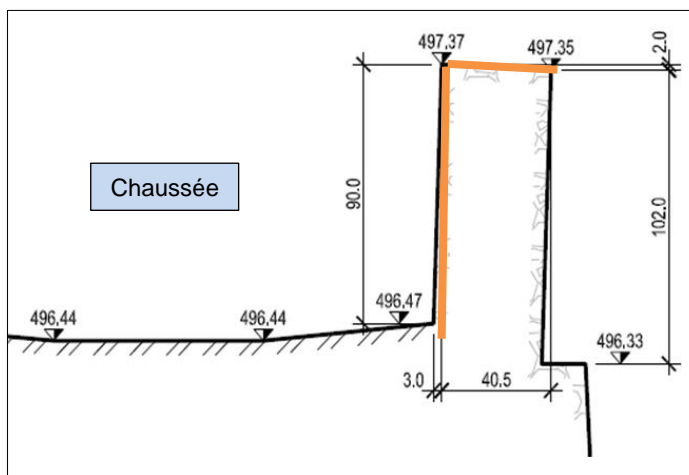
But des travaux : Réparation et entretien du mur de soutènement situé côté Sud

Description : Nettoyage, remplacement/entretien des joints, réfection de crépis.

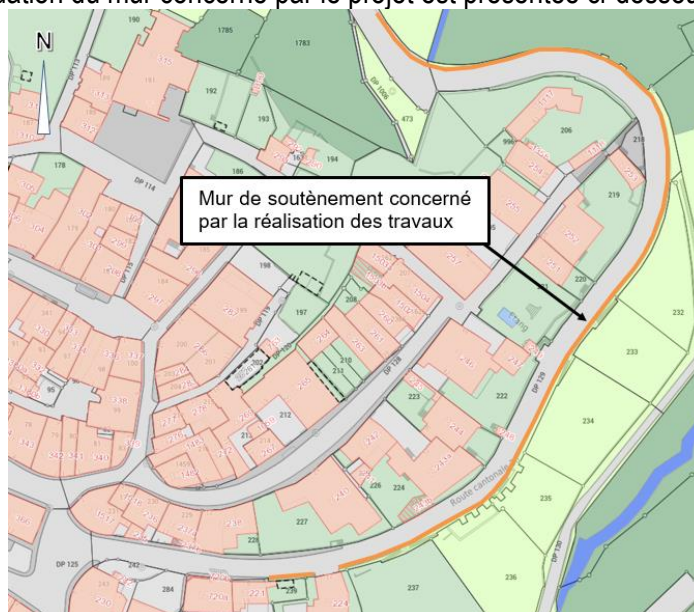
- surface à nettoyage (330 m x env. 1.5 m) env. 500 m²
- remplacement des pierres env. 80 m²
- mortier de réparation des parements env. 260 m²

Plans : Situation : C20011-03A et C20011-04A

Remarque générale : - Travaux de GC réalisés en route fermée.
 - La surface du mur « ——— » faisant l'état des travaux est définie dans la figure ci-dessous.



- La situation du mur concerné par le projet est présentée ci-dessous.



3 Procédure et planning des travaux

Les travaux relatifs à la RC30 B-P ont déjà été présentés dans une précédente séance du Conseil communal. La Municipalité a décidé de lancer la réalisation de travaux durant la période de vacances scolaires (du 3 juillet au 22 août 2021).

La réalisation des travaux dépendra de l'approbation de la demande de crédit et des éventuelles demandes de modification de la part des autorités compétentes. Toutefois, le concept de circulation a déjà été pré-approuvé par la DGMR, en particulier, les voies d'accès, la signalisation et les sens de circulation en raison des travaux déjà effectués sur la route en 2020 (RC30 B-P hors localité).

Une demande de permis n'est pas nécessaire pour ce type de travail. Une demande municipale de subvention sera adressée à la DGMR pour les travaux envisagés, y compris pour toutes les études et tests effectués dans le cadre du projet.

Sous réserve de l'acceptation de la demande de crédit et de conditions météorologiques favorables, les travaux préparatoires pourraient ainsi être engagés pour une durée d'environ 7 semaines.

Afin de respecter le planning contraignant, la décision du Conseil communal doit être prise au plus tard **le mardi 27 avril 2021** pour que nous puissions confirmer l'adjudication des travaux au plus tard la deuxième semaine du mois de mai 2021.

4 Aspects environnementaux et énergétiques

Ces aspects sont pris en compte, comme mentionné précédemment, par :

4.1 Réseau :

La mise en conformité du réseau d'assainissement par la reconstruction des collecteurs d'eaux claires et celle d'un collecteur d'eaux usées, non étanches et

4.2 Eclairage :

La modification de l'éclairage public par l'installation d'un éclairage adaptatif.

5 Aspects financiers

5.1 Coût :

Le coût des travaux a été évalué par le bureau RLJ

a) Aménagements routiers (selon métré RLJ SA)	Fr.	351'000.00
b) Réseau d'eaux claires et eaux usées (selon métré RLJ SA)	Fr.	162'000.00
c) Eclairage public (selon métré RLJ SA)	Fr.	130'000.00
d) Entretien des murs de soutènement (selon métré RLJ SA)	Fr.	140'000.00
e) Montant déjà engagé pour l'étude	Fr.	21'000.00
f) Signalisations et marquages (estimé)	Fr.	10'000.00
g) Divers travaux de serrurerie, divers & imprévus 15%	Fr.	130'000.00
h) Honoraires ingénieurs civils, géomètre, sécurité, SIT	Fr.	160'000.00
TOTAL	Fr.	1'190'000.00

Estimation de la subvention

(48% du montant subventionnable TTC)

Fr. TTC -230'000.00

(Le montant prévisionnel sera connu après contrôle de la DGMR et signature de la convention avec le Canton)

Financement et amortissement :

Plan des investissements 2021-2025

Cet investissement figure dans le plan quinquennal annexé au budget 2021 (projet N° 430.6) pour un montant net de Fr. 750'000.— à réaliser en 2021.

Financement

Le crédit brut de Fr. 1'190'000.00 sera couvert par un emprunt pour tout ou partie du montant, dans la limite fixée par le plafond d'endettement ci-dessous et /ou en par la trésorerie courante.

Amortissement

Cet investissement fera l'objet d'un amortissement par un prélèvement au fonds de réserve « Egouts et épuration » (compte N° 9280.03 du bilan qui présente un solde de Fr. 2'724'680.12 au 31.12.2020) pour les travaux sur le réseau EU/EC et le solde par un prélèvement au fonds de réserve « Etude et réalisation séparatif par routes » (compte N° 9282.10 du bilan qui présente un solde de Fr. 1'965'746.15 au 31.12.2020).

Plafond d'endettement

Les plafonds d'endettement adoptés par les législatifs d'Aubonne et Montherod s'élèvent pour la législature 2016-2021 à Fr. 45'952'008.— (Fr. 43'000'000 pour Aubonne et Fr. 2'952'008 pour Montherod).

La situation à fin février 2021 lors de l'élaboration de ce préavis est la suivante :

920 – Engagements courants (créanciers et autres)	Fr.	5'605'646.04
921 – Dettes à court terme	Fr.	7'000'000.00
922 – Dettes à moyen et long terme	Fr.	19'502'250.00
923 – Engagements fonds spéciaux	Fr.	232'337.96
Dette et engagements communaux à ce jour	Fr.	32'340'234.00
Part sur dette et engagements de l'ASSAGIE (26% de Fr. 1'101'500.--)	Fr.	286'390.00
Cautionnement	Fr.	159'000.00
Total de la dette et des engagements	Fr.	32'785'624.00

Soit 71% du plafond voté

Crédits en cours

Les crédits suivants sont en cours de réalisation :

<u>En cours d'adoption :</u>	Fr.	449'500.00
PM 09/20 Remplacement de la balayeuse	Fr.	87'500.00
PM 02/21 Etude construction et réaménagement site scolaire Château	Fr.	362'000.00
<u>En cours de réalisation :</u>	Fr.	9'832'760.00
PM 01/17 Révision du Plan de quartier du Chêne	Fr.	110'000.00
PM 08/18 Réfection de la toiture du Pré de Rolle	Fr.	156'000.00
PM 01/19 Réfection de la toiture du Pré d'Aubonne et adduction eau	Fr.	538'000.00
PM 02/19 Agrandissement garderie-crèche Cupidon Montherod (Phase 2)	Fr.	480'000.00
PM 03/19 Réaménagement locaux communaux Montherod	Fr.	80'000.00
PM 07/19 Réfection des chaussées à l'av. Abraham Hermanjat, Rue Trévelin et rte d'Allaman – Modernisation EP RC54	Fr.	1'200'000.00
PM 12/19 Rénovation de 5 fontaines historiques du Bourg	Fr.	148'760.00
PM 13/19 Crédit d'étude avant-projet assainissement piscine	Fr.	50'000.00
PM 01/20 Caserne du feu SDIS Etraz Région – Crédit d'ouvrage	Fr.	6'585'000.00
PM 06/20 Renaturation du ruisseau de l'Armary	Fr.	300'000.00
PM 01/21 Aménagements favorisant la mobilité douce	Fr.	185'000.00
Total des crédits en cours ou à voter	Fr.	10'282'260.00

Impact sur le compte de fonctionnement

7 Conclusions

Ainsi que mentionné précédemment, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- vu le préavis municipal n° 03/21 relatif à l'entretien et rénovation de la Route Neuve – RC 30 B-P (en traversée de localité) et de la Place du Marché,
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce projet,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

de voter le décret suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

- autorise la Municipalité à procéder aux travaux tels que présentés
- autorise la Municipalité à entreprendre toutes les démarches utiles à cet effet
- accorde un crédit de CHF 1'190'000.-- TTC pour la réalisation de ces travaux
- autorise la Municipalité à prélever cette somme sur la trésorerie courante ou, si nécessaire, à recourir à l'emprunt pour tout ou partie du montant, dans les limites fixées par le plafond d'endettement validé par le Conseil communal
- autorise la Municipalité à amortir cet investissement par un prélèvement au fonds de réserve « Egouts et épuration » (compte N° 9280.03 du bilan) pour les travaux sur les réseaux EU/EC et le solde par un prélèvement au fonds de réserve « Etude et réalisation séparatif part routes » (compte N° 9282.10 du bilan).

Ainsi délibéré en séance ordinaire de la Municipalité le 16 mars 2021.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

La Secrétaire :

L.-E. Rossier

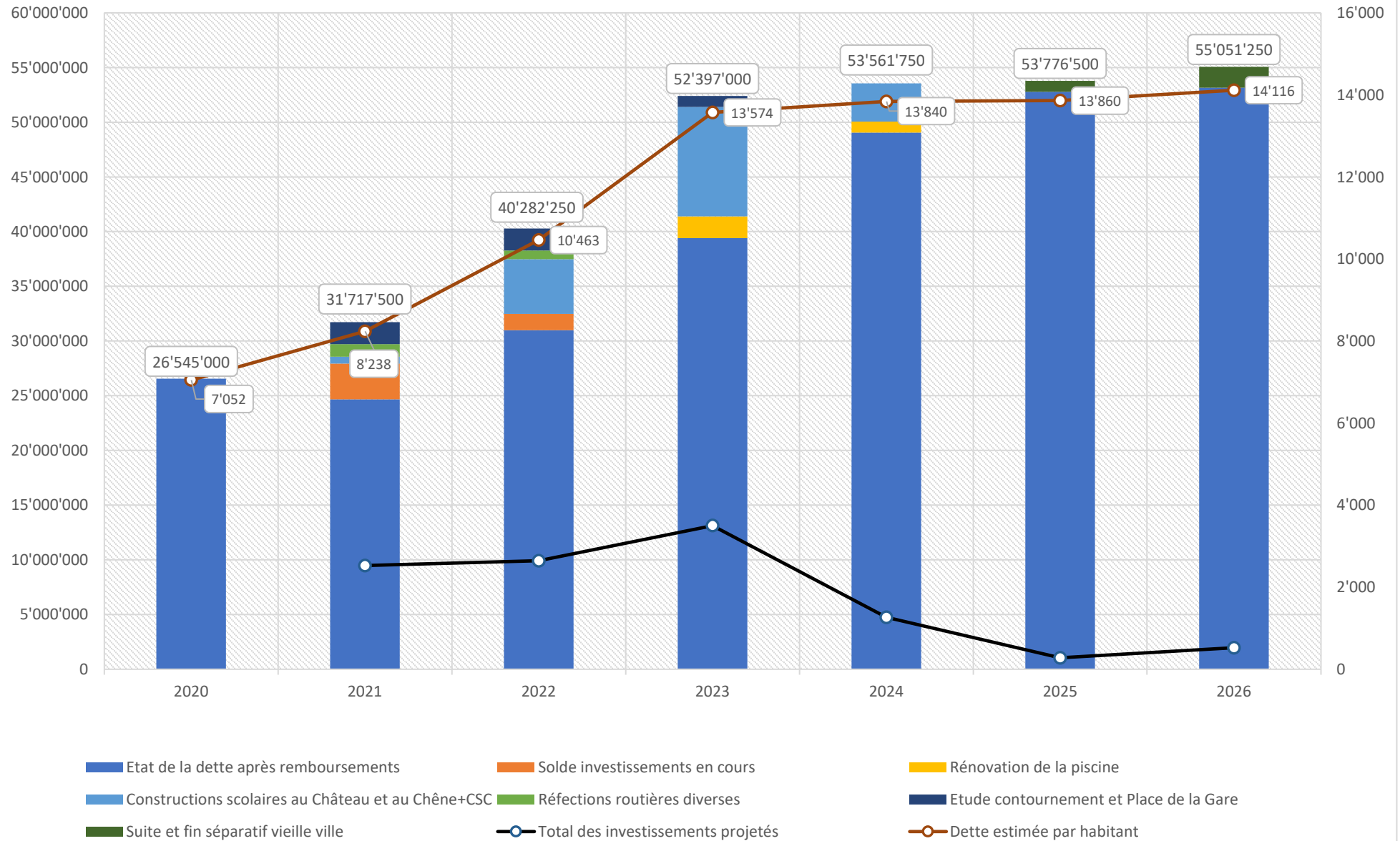
C. Dubois

Annexes :

- Projection de l'évolution de la dette
- Projection de l'évolution de la dette par type de financement

Préavis déposé devant le Conseil communal d'Aubonne pour la séance du 23 mars 2021.

Projection de l'évolution de la dette



INVESTISSEMENTS PROJÉTÉS PAR TYPE DE FINANCEMENT

